

SÉCURITÉ DU NUMÉRIQUE DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ

La formation aborde les problèmes de sécurité qu'engendre la généralisation des technologies numériques et permet de comprendre l'impact du numérique sur la formation des personnels de santé et des patients.

OBJECTIFS

Donner les principales clés de compréhension du nouveau cadre juridique en matière de sécurité du numérique, et de la protection des données à caractère personnel dans le domaine de la santé.

COMPÉTENCES VISÉES

- ▶ Connaissance des règles pour assurer la protection des données à caractère personnel, en particulier les données de santé.
- ▶ Maîtrise des principes fondamentaux du règlement européen sur la protection des données et de la loi pour une République numérique.
- ▶ Connaissance des acteurs de la sécurité du numérique.
- ▶ Sensibilisation aux risques de cyber malveillance.

PUBLIC

- ▶ Administrations centrales, déconcentrées et collectivités territoriales
- ▶ Établissements de santé, professionnels de santé et établissements médico-sociaux
- ▶ Entreprises
- ▶ Organisations et syndicats professionnels
- ▶ Centres de recherche

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Elisabeth Rolin, présidente du corps des tribunaux administratifs et cours administratives d'appel, conseillère juridique du directeur général de l'ANSSI, ancienne commissaire du Gouvernement auprès de la CNIL.

Des experts, principalement dans le domaine de la sécurité des systèmes d'information, ainsi que des praticiens, formeront le panel des intervenants.

PROGRAMME

JOUR 1

Fondamentaux

- ▶ Protection des données à caractère personnel
- ▶ Acteurs de la sécurité du numérique
- ▶ Commission nationale de l'Informatique et des libertés (CNIL)
- ▶ Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI)

Sensibilisation aux risques de cyber malveillance

- ▶ Typologies des cyber risques
- ▶ Atteintes aux systèmes de traitements automatisés de données
- ▶ Dispositif national d'assistance aux victimes de cyber malveillance

JOUR 2

Les nouvelles règles

- ▶ Règlement européen de protection des données (RGPD)
- ▶ Règlement européen sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques (eIDAS)
- ▶ Directive Network and Information Security (NIS)

Les régimes de responsabilité

- ▶ Responsabilité civile et pénale

Application au domaine de la santé

- ▶ Protection des données de santé à caractère personnel
- ▶ Sécurité des systèmes d'information dans le secteur de la santé

DURÉE

2 jours

TARIFS

890 € nets de taxe

DATES

Session 1 : 11-12 mars 2021

Session 2 : 21-22 juin 2021

CONTACT

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Pour plus de renseignements (inscription, formation en intra-entreprise...) :

Tél : 01 53 55 27 69

formations-courtes-fcps@univ-paris1.fr